

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**



PREMIERE COMMISSION
25e séance
tenue le
mercredi 2 novembre 1988
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 25e SEANCE.

Président : M. ROCHE (Canada)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2.750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/43/PV.25
7 novembre 1988

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINTS 51 A 69, 139, 141 ET 145 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. KAMAL (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Dans son intervention d'aujourd'hui, ma délégation traitera du point 53 de l'ordre du jour relatif à la nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, question qui, jusqu'à présent, a échappé à toute solution et qui continue de défier les capacités de la communauté internationale.

La question de la cessation des essais nucléaires, indépendamment des accords portant sur d'autres mesures de désarmement, a été examinée par l'Assemblée générale dès sa neuvième session, en 1954, et figure à son ordre du jour depuis 1957. A sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a demandé à la Commission du désarmement de prendre, en toute priorité, les dispositions nécessaires, y compris la création d'un groupe de travail, pour entamer des négociations de fond sur un traité d'interdiction complète des essais. Il est regrettable que jusqu'à cette année, la Conférence du désarmement ne soit même pas parvenue à mettre en place un organe subsidiaire pour s'occuper de cette question.

Dès l'aube de l'ère nucléaire, la communauté internationale a été aux prises avec le problème de l'acquisition par certains Etats d'une capacité de destruction massive par la mise au point d'armes nucléaires. De loin en loin, il y a eu quelques jalons dans l'histoire des négociations sur le désarmement pour endiguer et éliminer si possible la menace que le génie nucléaire fait déferler sur notre planète. L'un de ces jalons a été la signature du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (PTBT), dont la communauté internationale a commémoré le vingt-cinquième anniversaire cette année. A tous égards, la conclusion de ce traité a été un événement historique qui a suscité l'espoir de voir d'autres mesures susceptibles de mettre fin à la course aux armements nucléaires.

Le traité d'interdiction partielle avait fait naître l'espoir très réel qu'il serait le précurseur de nouvelles initiatives pour exorciser les démons des armes nucléaires. On s'attendait à de nouvelles mesures destinées à faire cesser toutes les explosions nucléaires expérimentales à tout jamais et dans tous les milieux. Tout en se félicitant de la signature du Traité d'interdiction partielle des essais, le Gouvernement du Pakistan avait exprimé l'espoir que ce traité serait suivi sous peu d'accords sur la cessation des essais souterrains également, et de

M. Kamal (Pakistan)

mesures de prévention de toute nouvelle prolifération des armes nucléaires. Le Pakistan a bien précisé à l'époque qu'à moins de mettre en oeuvre d'autres mesures de désarmement nucléaire, la menace d'une guerre nucléaire continuerait à peser sur nous.

Au cours des 25 dernières années, non seulement nous avons constaté que ces espérances restaient vaines, mais nous avons vu se multiplier les arsenaux nucléaires et s'accroître de façon extraordinaire leur précision et leur capacité destructrices. Loin de constituer un facteur de modération, le Traité d'interdiction partielle a été submergé par la folle ruée de la course aux armements nucléaires. L'objectif tant prôné d'une interdiction complète des essais reste aujourd'hui aussi éloigné que jamais auparavant. Le cauchemar d'une destruction massive par des armes miniaturisées nous hante de plus en plus alors que l'on voit proliférer ces instruments de mort.

On ne peut nier le fait qu'aujourd'hui c'est le perfectionnement des armes nucléaires qui encourage la course aux armements nucléaires. La cessation de tous les essais nucléaires est donc un élément indispensable pour arrêter la course aux armements nucléaires. Un traité d'interdiction complète non seulement contribuera grandement à ce processus, mais freinera également la prolifération horizontale de ces armes. Une interdiction complète des essais ferait progresser singulièrement les objectifs du désarmement nucléaire, car elle s'attaquerait à la question de la prolifération tant verticale qu'horizontale des armes nucléaires.

Par le passé, la question du traité d'interdiction complète des essais a été rendue plus complexe par le spectre des difficultés techniques évoqué par certains pour justifier la nécessité de continuer leurs programmes d'essais nucléaires. Les progrès techniques récents ont bien montré que la vérification ne posait pas de problème et qu'elle ne pouvait servir de prétexte pour faire traîner les négociations en longueur.

L'accord sur des négociations exhaustives échelonnées sur les essais nucléaires auquel sont parvenus les Etats-Unis et l'Union soviétique n'aboutira pas à notre avis, à une interdiction complète des essais dans un proche avenir. Nous prévoyons un long retard, qui proviendra du fait qu'après s'être mises d'accord sur des mesures de vérification efficace du Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires de 1974 et du Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques de 1976, les deux parties poursuivront leurs négociations sur d'autres limitations intermédiaires des essais nucléaires.

M. Kamal (Pakistan)

Ces deux traités, qui acceptent le seuil de puissance de 150 kilotonnes, permettent en fait de procéder à presque tous les essais qu'exige le perfectionnement qualitatif des armes nucléaires. Leur ratification n'imposera aucune restriction aux programmes d'armes nucléaires des parties et ce serait nous leurrer et leurrer la communauté internationale que de créer une illusion de progrès tout en remettant indéfiniment l'objectif d'une interdiction complète des essais.

Le Pakistan a toujours préconisé la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais et il est donc, à juste titre, déçu de constater qu'aucun progrès sérieux n'a été réalisé vers la conclusion de ce traité, bien que la question figure à l'ordre du jour du désarmement international depuis les années 50. L'interdiction des essais nucléaires, qui est au coeur de l'approche générale du Pakistan à l'égard du désarmement nucléaire, devrait être perçue non pas comme une modalité permettant de réglementer la course aux armements entre les grandes puissances mais comme une mesure importante pour l'arrêter et l'inverser. Un traité d'interdiction complète des essais empêcherait tout perfectionnement des armes nucléaires, enlèverait toute fiabilité aux arsenaux existants et répondrait aux soucis de non-prolifération. C'est pourquoi l'acceptation d'une interdiction des essais est la pierre de touche des intentions des Etats dotés d'armes nucléaires. Le retard apporté à la conclusion d'une interdiction complète des essais dessert le processus du désarmement et affaiblit le régime de non-prolifération. Compte tenu des négociations bilatérales qui se déroulent entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les essais nucléaires, il est devenu indispensable aujourd'hui que la Conférence du désarmement, seul organe de négociations multilatérales en matière de désarmement, entame d'urgence des négociations de fond sur un traité d'interdiction complète des essais.

M. Kamal (Pakistan)

Il est très regrettable que l'attitude dilatoire de certaines délégations ait empêché la Conférence du désarmement de s'entendre sur le mandat approprié d'un comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires. Le Groupe des 21 a fait, l'année dernière, une proposition constructive au sujet de ce mandat. Cette proposition, qui reflète un esprit de compromis, est toujours valable. Tous les pays qui voient dans l'interdiction des essais un objectif à long terme doivent songer sérieusement aux conséquences qu'aurait tout retard dans la conclusion d'un traité global d'interdiction des essais sur les efforts destinés à empêcher la prolifération des armes nucléaires.

Mgr MARTINO (Saint-Siège) (interprétation de l'anglais) : Puisque c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole devant la Commission à la présente session, permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette occasion pour vous féliciter de votre élection. Ma délégation sait que notre commission tirera profit de votre vaste expérience diplomatique et tout particulièrement du leadership dont vous avez fait preuve s'agissant de la question de la vérification. De plus, ma délégation est particulièrement heureuse de voir qu'une personne profondément attachée aux valeurs spirituelles et morales dirige la Commission alors qu'elle examine cette question importante de l'ordre du jour.

C'est cet attachement aux valeurs spirituelles et morales que je voudrais tout d'abord évoquer dans mon intervention. Ma délégation a été très impressionnée par les nombreuses références faites au cours du débat général de l'Assemblée générale aux valeurs spirituelles et morales ainsi qu'au rôle crucial qu'elles jouent dans la réédification sur des bases nouvelles de la paix et de la sécurité internationales.

Cette insistance sur les valeurs morales et éthiques a également été très remarquée au cours de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Il est vrai que cette session n'a pas abouti à l'adoption d'un document, mais elle a su combler certains écarts et a réussi une fois de plus à mettre l'accent sur un certain nombre de questions morales qui sont au coeur du débat sur le désarmement.

De même, cette session n'a pas manqué de replacer les droits des peuples et des individus et le développement des sociétés du tiers monde dans le cadre du

Mgr Martino (Saint-Siège)

débat sur le désarmement, tout en redonnant une importance croissante à la direction de la terre de manière responsable. La Bible nous dit que :

"A Iahvé, la terre et sa plénitude, le monde et ses habitants."

(Psaumes 24:1)

cependant, les armes nucléaires menacent actuellement cette souveraineté et pourraient détruire une écostructure qui, depuis des millénaires, se développe sous la main providentielle du Créateur.

Les peuples du monde - dont beaucoup dans l'angoisse et la colère demandent de l'eau potable, des abris convenables et des soins de santé de base dont sont privées leurs familles - sont épouvantés devant le record tragique des gouvernements du monde qui, l'année dernière, ont dépensé 1 000 millions de dollars en armements nucléaires et classiques.

En dépit de ce record tragique, le monde a été encouragé par la conclusion du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (Traité FNI) et qui a pour but de démanteler et de détruire toute une catégorie d'armements nucléaires. Le Pape Jean Paul II s'est félicité de cet accord, qui a transformé l'atmosphère dans laquelle se déroulent les négociations sur le désarmement et qui ouvre des perspectives d'avenir encourageantes et permet vraiment de mettre en oeuvre des mesures de vérification mutuelles garantissant la viabilité du Traité.

Cependant, ma délégation ne saurait ignorer que les armes qui vont être démantelées en vertu du Traité FNI représentent moins de 5 % des arsenaux nucléaires du monde, et les experts nous disent que de nouveaux systèmes d'armes continueront à être mis au point au cours des trois années à venir au fur et à mesure que s'accroissent les budgets militaires.

Le monde espère que le Traité FNI n'est qu'un premier pas sur la voie qui nous éloignera d'une paix fondée sur la terreur nucléaire et nous conduira vers l'objectif encore éloigné d'une paix fondée sur le dialogue et la confiance.

On a dit que les armes nucléaires ont sauvé le monde d'une guerre généralisée et sont une sorte d'ange de la paix. Je voudrais rappeler à cet égard les paroles du Pape Jean Paul II, qui a fait observer que la prolifération des armes de plus en plus perfectionnées dans un nombre croissant de nations conduira à :

"une escalade inévitable vers une destruction que l'humanité ne peut ni envisager ni accepter".

Mgr Martino (Saint-Siège)

Nous posons donc la question suivante : Pendant combien de temps encore la dissuasion sera-t-elle la principale garantie de paix?

Il est certain que le monde ne saurait se contenter de la dissuasion en tant que base stable de sécurité. Dans son message à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, il y a six ans, le Pape Jean Paul II a dit aux Nations Unies :

"Dans les conditions actuelles, la dissuasion fondée sur l'équilibre, non, certes, comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut être jugée comme moralement acceptable."

(A/S-12/PV.8, p. 57)

Dans une déclaration faite l'année suivante à San Francisco, le Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le cardinal Agostino Casaroli, a déclaré que la dissuasion avait un "caractère essentiellement provisoire".

En janvier dernier, dans une déclaration devant des diplomates, le Pontife a réaffirmé que la dissuasion était "fondamentalement transitoire" et qu'elle ne devait pas se prolonger. La doctrine de la dissuasion, a-t-il dit,

"ne saurait être une base fiable pour une sécurité et une paix durables" et il a ajouté :

"Le Saint-Siège a toujours affirmé que la dissuasion basée sur l'équilibre de la terreur ne peut être considérée comme une fin en soi, mais seulement comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif."

Ces considérations nous incitent une fois de plus à lancer un appel urgent pour que le Traité FNI ne soit qu'une première mesure historique donnant lieu à de nombreuses réductions d'armements beaucoup plus importantes. La réduction attendue de 50 % des armes stratégiques dont discutent actuellement les superpuissances sera la prochaine étape importante vers l'élimination totale des armes nucléaires que nous souhaitons tant.

Bien entendu, les armes nucléaires ne sont pas l'unique préoccupation dans la tâche complexe de parvenir à des accords de désarmement qui en même temps répondent aux préoccupations légitimes des nations en matière de sécurité. Un autre aspect du désarmement est celui du désarmement classique. Tout accord relatif à ces armes doit chercher à garantir la sécurité au niveau le plus bas d'armements et de forces compatible avec les exigences légitimes de défense fondée sur l'équilibre des forces.

Mgr Martino (Saint-Siège)

Comme le Pape l'a dit dans son Sollicitudo rei socialis, le commerce des armements est un commerce sans frontières, capable même de faire un trait d'union entre l'Est et l'Ouest et surtout entre le Nord et le Sud.

Mgr Martino (Saint-Siège)

Selon le Pape :

"Tandis que les plans d'aide économique et de développement se heurtent à des barrières idéologiques insurmontables et à des barrières tarifaires et commerciales, les armes, quelle que soit leur origine, circulent dans une liberté presque totale dans le monde entier."

De fait, des pays dont les citoyens n'ont même pas le minimum vital continuent d'importer des quantités record d'armes.

Dans certains cas, des crédits accordés par le monde développé ont été utilisés dans le monde en développement pour acheter des armes.

Des nouvelles récentes qui font état de l'utilisation d'armes chimiques dans des conflits montrent combien il est urgent de conclure une convention mondiale sur l'interdiction totale et efficace de la mise au point, de la fabrication et du stockage d'armes chimiques et sur leur destruction. Ces armes, que peuvent se procurer des pays non dotés d'armes nucléaires et des pays moins développés, ont été condamnées par l'Eglise comme génocidaires et indignes de l'humanité. Elles n'ont pas place dans notre monde. Il en va de même pour les armes biologiques et bactériologiques.

Comme l'a dit plus tôt cette année le Pape Jean-Paul II : "La paix n'est pas seulement une affaire de désarmement."

C'est un des ingrédients de la recette complexe qui doit produire une sécurité plus stable; le dialogue, la confiance et une coopération accrue à de nombreux niveaux géographiques et géopolitiques sont d'autres ingrédients essentiels de cette recette.

Dans son encyclique Sollicitudo rei socialis, le Pape Jean-Paul II a engagé l'Est et l'Ouest à réaffecter leurs ressources pour diminuer la misère et à justifier leur leadership en contribuant largement et généreusement au bien commun. Il a dit :

"Lorsque l'Occident donne l'impression de se retrancher de plus en plus dans un isolement égoïste, et que l'Est, à son tour, semble éluder pour des raisons douteuses son devoir de coopérer à l'allégement de la misère humaine, non seulement on trahit les espérances légitimes de l'humanité, avec les conséquences inouïes que cet abandon peut avoir, mais on abdique toute obligation morale."

Mgr Martino (Saint-Siège)

Il y a quelques semaines, le Pape a donné un autre exemple de la coopération régionale sur laquelle établir la sécurité internationale lorsqu'il a appelé la Communauté européenne à renforcer ses liens historiques avec l'Europe qui s'étend jusqu'à l'Oural, liens fondés, en partie, sur un patrimoine spirituel commun.

En cherchant à jeter les bases d'une paix internationale plus sûre, le Saint-Siège accorde un poids considérable aux ressources des Nations Unies. Le rôle déjà élargi des Nations Unies dans l'instauration de la sécurité doit être renforcé encore afin que l'âge de la dissuasion puisse progressivement faire place à l'ère de la détente et du dialogue. Le Saint-Siège suit avec intérêt les discussions sur le rôle que pourraient jouer les Nations Unies dans l'enregistrement des transferts internationaux d'armes et la vérification des traités de désarmement, et sur le rôle de la Cour internationale de Justice dans le règlement des différends.

Les "Casques bleus" font partie des ressources des Nations Unies. Le Saint-Siège félicite chaleureusement les forces de maintien de la paix des Nations Unies, lauréates à juste titre du prix Nobel de la paix en 1988.

Ces forces doivent cependant faire face à un déficit croissant, bien que leur coût soit dérisoire en comparaison des billions de dollars dépensés chaque année sur notre planète pour les armements. Ma délégation en appelle à tous les pays pour qu'ils investissent plutôt dans les forces de maintien de la paix des Nations Unies et qu'ils éliminent leur déficit actuel de 500 millions de dollars. Il semble injuste que les pays qui contribuent des effectifs aux forces de maintien de la paix doivent assumer la charge financière de ces forces qui épargnent au monde le coût en armes et en vies humaines de combats continus.

En résumé, le Saint-Siège s'associe à la joie de la communauté des nations à voir commencer la reconstruction de la sécurité mondiale. Il encourage les superpuissances, ainsi que la communauté des nations, à s'écarter de plus en plus hardiment de ce que le Pape a appelé l'"obsession indûment exagérée de la sécurité" pour rechercher une forme de paix fondée sur le contrôle mutuel, le réalisme, le dialogue et la confiance. Nous sommes encore loin du but et, maintenant que les chrétiens du monde entier se préparent à célébrer le troisième millénaire de la chrétienté, nous lançons un appel à tous les peuples épris de paix pour qu'ils saisissent l'occasion qui leur est offerte d'édifier une paix sûre, digne de la race humaine.

M. VILLAGRAN DE LEON (Guatemala) (interprétation de l'espagnol) : Cette année restera sans aucun doute dans notre souvenir comme une période de grande amélioration des relations entre les deux superpuissances. En ce qui concerne tout particulièrement le désarmement, elle aura été marquée par la conclusion du Traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée. Nous espérons qu'un accord interviendra aussi sur la destruction des armes stratégiques et nous croyons que cet optimisme est fondé.

S'il est vrai que la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement n'a pas abouti à des résultats concrets, il est bon que cette conférence ait eu lieu et que règnent maintenant l'optimisme et la franchise. C'est pourquoi nous pensons que la Première Commission pourra efficacement et concrètement progresser sur des questions aussi importantes que celle de la limitation des armements et du désarmement.

Le Gouvernement du Guatemala se félicite de l'efficacité avec laquelle l'Organisation des Nations Unies est intervenue dans la solution de conflits régionaux. En ce qui concerne les conflits entre l'Iran et l'Iraq, en Afghanistan, à Chypre et au Sahara occidental, la participation du Secrétaire général a été positive dans leur règlement. Elle a abouti à la fin des hostilités dans certaines de ces régions et maintenant le rôle des Nations Unies est mondialement reconnu et notre organisation plus forte.

Il ne fait aucun doute que ces faits ont valu le prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Je voudrais présenter à nouveau au Secrétaire général les félicitations de mon gouvernement pour cette récompense bien méritée.

Néanmoins, en dépit des grands progrès accomplis, il y a encore beaucoup à faire.

M. Villagran de Leon (Guatemala)

Ma délégation tient à faire état de l'appui du Gouvernement guatémaltèque à la proposition des Présidents des Etats-Unis d'Amérique et de la République française de convocation d'une conférence internationale sur l'interdiction de l'emploi des armes chimiques. Le fait que l'emploi sinistre des armes chimiques - qui affecte essentiellement la population civile - vienne s'ajouter à la tragédie et aux souffrances causées par les conflits armés entre certains pays est extrêmement inquiétant. A notre avis, aucun effort ne devrait être épargné pour assurer immédiatement le respect du Protocole de Genève.

Ma délégation tient également à déclarer en cette commission qu'elle appuie les efforts actuellement déployés pour parvenir à une interdiction complète des essais nucléaires. Cette mesure aurait essentiellement pour effet d'empêcher la prolifération des armes nucléaires. Là encore, ma délégation appuie les initiatives en cours, qui visent à interdire tous les essais nucléaires de quelque type que ce soit, y compris les essais souterrains.

Le Gouvernement du Guatemala, en tant que signataire du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco), aimerait demander à nouveau aux pays qui n'ont pas encore signé le Protocole ni présenté leurs instruments de ratification de prendre le plus rapidement possible les dispositions internes nécessaires à cet effet, de façon à devenir parties à part entière à ce traité.

Ma délégation tient également à faire état du désir du Gouvernement du Guatemala de voir conclure, le plus rapidement possible, une convention multilatérale sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Le Gouvernement du Guatemala a suivi avec attention les travaux de la Conférence du désarmement, notamment en ce qui concerne tous les éléments liés à la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Il est toutefois regrettable que les efforts déployés au plan multilatéral soient subordonnés aux progrès réalisés au plan bilatéral.

Cela fait déjà plusieurs années que la région de l'Amérique centrale est secouée par des conflits internes, qui trouvent leur origine dans l'inégalité, l'injustice et l'absence de processus démocratiques et où l'introduction d'éléments du conflit Est-Ouest a eu pour résultat la polarisation de certains des protagonistes.

Des négociations régionales, d'abord dans le cadre de Contadora puis dans celui d'Esquipulas, ont permis d'aboutir à certains résultats concrets. Les fruits

M. Villagran de Leon (Guatemala)

de ces négociations sont le Document d'objectifs de Contadora et l'Accord de Guatemala. Le Gouvernement du Guatemala s'est engagé à respecter ces deux accords et à se conformer aux principes énoncés dans le Document d'objectifs dont je viens de parler de la façon suivante : le Gouvernement du Guatemala souhaite promouvoir la réconciliation nationale au moyen d'élections libres et pluralistes; le Gouvernement du Guatemala, dans le contexte de la sous-région centraméricaine, s'abstient de participer à la course aux armements; le Gouvernement du Guatemala ne participe pas aux manoeuvres militaires internationales et il n'y a au Guatemala ni installations militaires étrangères ni conseillers militaires étrangers; le Gouvernement du Guatemala n'autorise pas la présence de forces irrégulières sur son territoire et ne fournit aucun appui à quelque groupe que ce soit qui cherche à déstabiliser un gouvernement quelconque de la région.

Compte tenu des principes susmentionnés, ma délégations tient à déclarer devant la Première Commission que le Gouvernement du Guatemala croit profondément dans les principes énoncés dans le Document d'objectifs de Contadora ainsi que dans le principe de la réconciliation nationale au moyen d'élections libres et pluralistes.

A notre avis, la solution des conflits régionaux dépend essentiellement de la volonté politique des pays directement intéressés de rétablir la paix. Les puissances étrangères et les éléments étrangers qui n'ont absolument rien à voir avec les racines historiques des problèmes en jeu doivent s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures de nos pays.

Le Secrétaire général des Nations Unies, dans son rapport intitulé "Etude des conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires", fait valoir que la course aux armements, même en l'absence de conflits, s'accompagne de nombreux phénomènes économiques et sociaux qui pèsent lourdement sur les économies des pays du monde en développement. La course aux armements mine la sécurité internationale, créant ainsi un risque constant de guerre. Parallèlement, la dimension qualitative croissante de la course aux armements engendre l'insécurité et compromet les possibilités de désarmement. Nous ne devons pas oublier non plus que la rivalité des principales puissances militaires en matière d'armements est, et de loin, l'aspect le plus important de la course aux armements et sa principale force motrice. Ma délégation aimerait saisir cette occasion pour assurer à nouveau le Président de son appui inconditionnel aux efforts déployés par la Commission pour parvenir à des résultats concrets dans le cadre de la tâche qui lui a été confiée.

M. Villagran de Leon (Guatemala)

Pour terminer, j'aimerais citer un extrait du discours prononcé l'année dernière par le Président de mon pays en séance plénière de l'Assemblée générale. Il a dit :

"Les questions touchant la paix dans le monde appellent plus particulièrement notre attention; voilà pourquoi nous sommes heureux de pouvoir escompter que les grandes puissances vont aboutir à des accords qui mèneront au désarmement progressif et à l'élimination des armes nucléaires et du risque de destruction qu'elles font courir à l'humanité.

Le désarmement et le développement sont deux des problèmes qui préoccupent le plus le monde contemporain. Il s'agit de deux processus distincts qui sont intimement liés. Chacun d'eux a sa propre dynamique et ses objectifs, l'un complétant l'autre. Le désarmement complète le développement grâce à la réaffectation des ressources financières qui pourront être mieux employées mises au service de programmes de développement susceptibles d'éliminer l'analphabétisme, la maladie, la malnutrition, la misère et la pauvreté, qui affligent plus des deux tiers de l'humanité."

(A/42/PV.6, p. 14/15)

M. LIMON (Suriname) (interprétation de l'anglais) : Il est généralement reconnu que les Nations Unies portent une responsabilité particulière dans toutes les questions de désarmement, en particulier s'agissant du but ultime : le désarmement général et complet sous contrôle international efficace.

Nous savons tous que l'Organisation des Nations Unies est capable d'obtenir des résultats satisfaisants dans la recherche de ses objectifs, y compris en matière de désarmement, à condition toutefois que les Etats lui en donnent la possibilité, en respectant ses principes.

Récemment, l'absurdité de toute nouvelle escalade des menaces réciproques est apparue encore plus évidente. Il est devenu également plus impératif que jamais de renoncer aux doctrines traditionnelles de la diplomatie par la force et du recours à la puissance militaire en tant qu'arbitre principal et ultime des relations internationales.

Ma délégation est convaincue que, dans de nombreux Etats, dont ceux qui ont une capacité nucléaire, l'idée que la notion de dissuasion mutuelle, jusqu'à présent l'une des causes principales de la course aux armements, devrait céder la place à une nouvelle conception de la prise de décision, est en train de prendre racine. Cette nouvelle approche devrait permettre de trouver une solution au

M. Limon (Suriname)

problème du raffermissement de la paix sur terre et devrait également, en tant que première étape du processus graduel de désarmement général et complet, assurer la réduction puis l'élimination de la menace de guerre nucléaire, grâce à l'adoption des mesures concrètes destinées à réduire de manière radicale le niveau des armes nucléaires et à renforcer la sécurité des pays et des peuples au moyen de décisions politiques propres à accroître la confiance réciproque à l'échelle mondiale.

M. Limon (Suriname)

Récemment, la communauté internationale a pu constater les effets de cette nouvelle attitude avec la signature du Traité FNI par les deux Etats possédant de loin les plus grandes quantités d'armes nucléaires. La portée de ce traité est certes limitée si l'on songe au nombre des ogives nucléaires sur lequel il porte, mais il convient tout de même de s'en féliciter pour ce qu'il représente sur le plan politique. De nombreuses délégations ont fort justement fait remarquer, à propos de l'importance du Traité FNI, que cet accord a administré la preuve que, si la volonté politique existe, il est possible d'arrêter puis d'inverser la course aux armements. Cependant, le Traité FNI n'est qu'un premier pas vers le désarmement général et complet. Il reste encore beaucoup à faire.

Parlant à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, le Ministre des affaires étrangères de la République du Suriname a déclaré :

"Le Traité FNI et d'autres accords bilatéraux intervenus entre les deux superpuissances pour limiter la course aux armements, si importants soient-ils, ne représentent que des progrès mineurs dans la réduction de l'énorme capacité d'extermination que ces deux Etats ont entassée dans leurs arsenaux. Ils devraient donc être suivis rapidement de nouvelles réductions substantielles des forces nucléaires totales de ces pays si nous voulons atteindre le noble objectif de l'élimination totale des armes nucléaires d'ici la fin du siècle." (A/S-15/PV.9, p. 91)

Pendant la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, ma délégation a également parlé des grands espoirs que le Gouvernement et le peuple du Suriname - espoirs partagés par la communauté internationale - avaient de voir cette session contribuer à de nouvelles mesures pratiques dans le domaine du désarmement. La session extraordinaire n'a malheureusement pas répondu aux attentes de l'humanité puisqu'elle n'a pu adopter un document de consensus. Elle a toutefois servi à montrer une fois encore combien la communauté internationale souhaitait le désarmement et elle a permis de mettre en relief les points de divergence et d'accord. Ma délégation estime qu'il appartient à la Première Commission d'adopter des mesures propres à aplanir les divergences de vues et à orienter l'action future en matière de désarmement.

Je voudrais indiquer brièvement la position de ma délégation sur d'autres points de notre ordre du jour relatifs au désarmement. La délégation du Suriname appuie tous ceux qui cherchent à faire convoquer au plus tôt une conférence visant

M. Limon (Suriname)

l'adoption d'un traité d'interdiction complète des essais. Ma délégation estime que, si la communauté internationale réussissait à faire adopter pareil traité, comportant un système de vérification multilatérale, les efforts mondiaux de désarmement, le rôle et les fonctions des Nations Unies dans le domaine du désarmement et la confiance dans le monde s'en trouveraient renforcés.

Pendant notre débat sur le désarmement et la vérification, de nombreuses délégations ont insisté sur l'importance de cette dernière - la vérification multilatérale notamment. Je voudrais cependant saisir cette occasion pour souligner une fois de plus l'importance d'un système de vérification multilatérale intégré dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Nous le faisons car nous croyons que l'on ne saurait trop insister sur ce point. En effet, le désarmement n'est pas l'obligation ou la priorité de quelques Etats seulement. C'est une question de vie et de mort pour chacun d'entre nous. Voilà pourquoi la communauté internationale a le droit et l'obligation de veiller à ce que, lorsque nous aurons convenu de certaines mesures de désarmement, nous nous y tenions tous.

Ma délégation, qui représente un Etat partie au Traité de Tlatelolco, salue et appuie tous les efforts visant à créer d'autres zones dénucléarisées. De même, nous appuyons la demande de convocation, en 1990, de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Mon gouvernement voit dans ces instruments internationaux destinés à arrêter la prolifération des armes nucléaires des étapes importantes du processus conduisant au désarmement général et complet.

Quant à l'espace extra-atmosphérique, ma délégation tient à réaffirmer qu'à son avis, il faut y empêcher une course aux armements. En tant que patrimoine commun de l'humanité, l'espace extra-atmosphérique devrait être exploré et exploité exclusivement à des fins pacifique, pour le bien de toute l'humanité.

Ma délégation déplore que des Etats recourent aux armes chimiques. Si l'on songe aux atroces souffrances que ces armes infligent à des victimes innocentes, des femmes et des enfants surtout, il ne fait aucun doute qu'une action internationale concertée s'impose pour débarrasser l'humanité de ces armes. Ces efforts devraient avoir pour effet l'adoption de mesures propres à éliminer les stocks existants d'armes chimiques et à en interdire la fabrication et le stockage à l'avenir.

M. Limon (Suriname)

On s'accorde généralement à reconnaître qu'il existe un lien étroit entre désarmement, paix et sécurité internationales et développement. Comme on l'a déjà dit, la communauté internationale ne pense plus que l'escalade de la course aux armements peut servir la paix et la sécurité internationales. L'humanité a donc choisi le désarmement, seul moyen d'assurer la paix et la sécurité sur la Terre. Nous sommes tout aussi conscients de la menace non militaire à la sécurité que de la notion plus large de paix internationale. De l'avis de ma délégation et selon cette notion plus large, la paix internationale n'est pas seulement l'absence de guerre ou de situations comparables à la guerre, mais aussi l'existence d'un climat international propice au respect des droits de l'homme, à la valorisation de la dignité humaine et au développement économique et social.

Ce que reconnaît cette définition, c'est que le développement - partie intégrante de la paix internationale - est également la condition sine qua non de la sécurité internationale.

Depuis la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, on s'accorde généralement à reconnaître que les objectifs du désarmement et de la limitation des armements doivent être poursuivis non seulement conjointement avec les efforts entrepris pour régler les conflits et promouvoir la confiance internationale, mais aussi conjointement avec la promotion du développement socio-économique. Le Suriname estime que passer de la politique de l'armement à celle du développement socio-économique libérerait d'importantes ressources humaines et financières que l'on pourrait consacrer à la promotion, dans le monde entier, du développement, de la prospérité, de la paix et de la sécurité.

Pour conclure, ma délégation voudrait exprimer l'espoir que la Première Commission parviendra à arrêter des propositions concrètes visant à transformer le climat politique favorable au désarmement en mesures pratiques de nature à garantir la paix.

M. INSANALLY (Guyana) (interprétation de l'anglais) : Nous avons été amenés à intervenir dans ce débat général parce que nous nous intéressons au point 145 de l'ordre du jour, "Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles".

C'est un nouveau point à l'ordre du jour de la Première Commission, mais le phénomène auquel il se réfère est loin d'être récent. Voilà des siècles que

M. Insanally (Guyana)

l'homme a découvert combien il était profitable de faire le commerce d'armes et de substances nocives. En fait, des industries géantes sont nées - et prospèrent actuellement pour satisfaire un marché toujours plus vaste. Elles sont si puissantes qu'elles opèrent au-delà des frontières nationales et souvent hors de la portée des lois. Elles ne se soucient guère du fait que leur commerce lucratif ne fait que causer mort et destruction.

Ce trafic a des incidences socio-économiques et politiques alarmantes. Pour commencer, il détourne du développement et de la croissance économiques de maigres ressources qui sont consacrées à la fabrication et à l'accumulation d'armes conventionnelles en quantités excédant des besoins raisonnables de sécurité et de défense. Il fait courir le risque de subversion interne et d'agression externe. Il attise les conflits régionaux qui, souvent, dégénèrent en véritables conflagrations. Pour finir, il sape la paix et la sécurité mondiales et accroît le danger de guerre nucléaire. Cette perspective est si terrifiante que le monde ferait bien d'arrêter la propagation de ce fléau.

Des mesures importantes dans ce sens ont été prises dans la pleine conscience de ses conséquences. Les pays non alignés, par exemple, ont reconnu à leur réunion ministérielle qui s'est tenue en juin dernier à La Havane :

"les répercussions négatives sur la paix internationale des fournitures d'armes dans les zones de tension, et plus particulièrement du trafic d'armes illégal, phénomène qui aggrave encore les tensions, sape la sécurité interne de certains Etats et la sécurité régionale et encourage les forces qui s'opposent au processus de désarmement."

M. Insanally (Guyana)

A la suite de cette déclaration, la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement a examiné à fond la question et est parvenue à la conclusion que les transferts d'armes, tant ouverts qu'occultes, avaient besoin d'être promptement réglementés. Il semble que le moment soit venu pour la communauté internationale d'examiner les mesures qu'elle pourrait prendre pour venir à bout de ce problème.

En songeant à ce problème, mon propre ministre des affaires étrangères a dit, à l'occasion de la session extraordinaire, que :

"Plusieurs mesures doivent être adoptées pour remédier à cette pratique.

En premier, il faut une adhésion universelle au droit international, dont les principes les plus importants concernent le recours à la menace ou à l'emploi de la force et la disposition de la Charte sur le règlement pacifique des différends. Il est manifestement nécessaire de prendre des mesures sur le plan national pour contenir et traiter comme ils le méritent les trafiquants d'armes qui tirent profit de la mort des autres." (A/S-15/PV.9, p. 52)

Nous réaffirmons ces idées ici dans l'espoir qu'elles seront de plus en plus largement acceptées comme base d'action future.

Les pays exportateurs d'armes ont une responsabilité particulière lorsqu'il s'agit de contrecarrer les intenses courants d'armements. D'où la demande faite par le Secrétaire général dans la déclaration qu'il a prononcée à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, lorsqu'il a lancé un appel aux pays qui exportent des armes

"pour qu'ils suivent une politique de principe, à savoir ne pas fournir aux pays en développement des armes qui, objectivement, ne sont pas nécessaires à leur sécurité en cas d'agression éventuelle."

Cette politique, pensait-il,

"contribuerait à limiter la propagation d'armes perfectionnées et coûteuses qui, outre la crainte et l'insécurité qu'elles causent, représentent un fardeau lourd et injustifiable pour l'économie de ces pays." (A/S-15/PV.1, p. 26)

Nous sommes totalement d'accord avec la manière de penser du Secrétaire général et c'est pourquoi nous demandons aux pays qui exportent des armes d'user de leur autorité pour freiner les excès de ce commerce.

Au niveau international, il existe des mesures parallèles de contrôle sur lesquelles pourrait se faire l'accord. A ce propos, il convient de rappeler la proposition de l'Italie et du Royaume-Uni de créer, dans le cadre des Nations Unies, un mécanisme de présentation de rapport qui permettrait de

M. Insanally (Guyana)

surveiller les transactions d'armes des Etats Membres sur une base universelle et non discriminatoire. De même, la Colombie et le Pérou ont proposé que l'on demande que soit réalisée une étude globale du problème des transferts illicites d'armes. Cette analyse permettrait à n'en pas douter de voir toute l'ampleur de cette pratique et aiderait à définir les moyens de la faire disparaître. Dans le même esprit, la proposition de la Trinité-et-Tobago semble être non seulement directement pertinente mais également éminemment logique.

Il est net que ceux qui sont considérés comme responsables de transferts illicites d'armes devraient être poursuivis en tant que criminels, dans toute la mesure où la loi le prévoit. Voilà pourquoi le Guyana appuie l'idée d'une coopération internationale accrue dans l'administration de la justice pénale pour lutter contre ces transferts. Nous avons constaté nous-mêmes que, au niveau bilatéral, une telle coopération dans la lutte contre le fléau parallèle du trafic des stupéfiants avait été fort efficace en endiguant la marée des importations et des exportations. C'est pourquoi nous serions partisans de la conclusion d'accords bilatéraux et régionaux entre Etats voisins qui ont en commun l'objectif de freiner le commerce illicite des armes. Avec l'expansion et la multiplication de ces accords, un vaste réseau international serait finalement créé pour permettre un contrôle plus étendu. Cependant, en fin de compte, notre but devrait être de formuler une convention juridiquement contraignante qui s'appliquerait à tous les Etats et à tous les problèmes. A cet effet, nous engageons la Conférence du désarmement, seul organe de négociation multilatérale en matière de désarmement, à inscrire cette question à son ordre du jour afin d'accélérer l'élaboration d'un accord international dans ce domaine.

M'étant attaché à cette question particulière, je m'empresse d'ajouter que mon propos n'était pas de détourner l'attention de notre objectif essentiel de désarmement général et complet. Nos priorités sont nettement établies dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui reste, quant à nous en tous cas, non seulement valable mais aussi sacro-saint. On se rappellera, toutefois, que ce document reconnaissait aussi la nécessité de négocier des restrictions quant au transfert des armes classiques. Je me permets de dire que nous devons donc agir sur tous les fronts.

Ma délégation continue d'accorder une grande importance à l'établissement d'un lien entre le désarmement et nos aspirations au développement. La Conférence

M. Insanally (Guyana)

internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui s'est tenue l'année dernière, a accepté, à contre-cœur certes, que les deux questions soient vues ensemble. Il convient maintenant de transformer cet accord en un effort authentique pour réaffecter les ressources précieuses, dilapidées actuellement à des fins d'armements, à un développement très nécessaire.

Malheureusement, certains Etats s'entêtent à refuser d'accepter la relation entre le désarmement et le développement. Pour justifier leur rigidité, ils affirment que le passage d'un processus à l'autre n'est pas faisable. Toutefois, de récentes études semblent réfuter cette thèse et prouver qu'il n'est pas impossible de démanteler le mécanisme de la guerre pour le remonter en tant qu'instrument de développement pacifique. Ces Etats qui forment l'oligopole de la puissance de destruction pourraient donc placer facilement leur grande capacité industrielle au service du bien-être de tous les peuples. Ils feraient ainsi disparaître les causes profondes de l'insécurité globale et contribueraient à promouvoir un développement plus équitable.

Comme tant d'autres délégations qui ont déjà pris la parole, ma délégation ne peut dissimuler sa déception devant l'échec de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement qui n'a pu réaliser aucun progrès valable dans les divers domaines qui nous préoccupent. Nous n'en croyons pas moins que l'évaluation et l'examen globaux du processus de désarmement entrepris à cette session nous ont permis de déterminer avec exactitude où nous en sommes quant à notre objectif de désarmement général et complet. Notre ordre du jour nous semble maintenant plus clairement défini et nous voyons mieux à quels résultats nous pourrions parvenir en matière de sécurité globale.

En outre, le niveau élevé du débat a montré à l'évidence qu'avec une attitude éclairée et la volonté politique nécessaire, il était possible de faire des progrès en matière de désarmement. Nous avons nous-mêmes été encouragés par l'insistance constante que l'on a mise à souligner le rôle des Nations Unies dans le processus de désarmement et à relancer les travaux de la Conférence du désarmement. Cet organe de négociation devrait commencer à s'occuper sérieusement des questions qui, jusqu'ici, se sont refusées à tout accord, à savoir un traité global d'interdiction des essais, la prévention de la course aux armements dans l'espace et le désarmement classique.

Etant donné les discussions qui ont porté sur les armes chimiques à la présente session, nous pensons, avec optimisme aussi, que nous serons bientôt en

M. Insanally (Guyana)

mesure d'aboutir à la conclusion d'une convention sur l'interdiction globale de ces armes atroces. Nous comptons maintenant sur la conférence relative aux armes chimiques qui se tiendra à Paris en janvier prochain et sur les travaux que poursuit la Commission du désarmement pour accélérer nos progrès.

De même, nous sommes encouragés par les progrès déjà réalisés en matière de vérification, surtout par le consensus qui s'est effectué à la présente session en ce qui concerne la demande de réalisation d'une étude d'experts sur le rôle des Nations Unies dans ce domaine. Le Guyana est fortement partisan d'un système universel et intégré de surveillance et de vérification sous les auspices des Nations Unies et appuie donc totalement les propositions formulées à cet égard aux termes de l'initiative des six nations.

Toutefois, ce qui importe encore davantage, c'est la reconnaissance très large à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement du fait que l'on ne peut détacher le désarmement de la question de la paix et de la sécurité internationales. Bien sûr, nous parlerons plus tard de ces questions au cours de nos débats. Qu'il suffise de dire pour le moment que, pour parvenir au désarmement complet, les nations du monde doivent reconnaître le fait qu'un recours exclusif aux armements n'est pas de nature à garantir la sécurité, que les menaces à leur sécurité commune ne sont pas exclusivement militaires et qu'une action politique efficace dans un cadre multilatéral est la seule option viable qui s'offre à nous pour résoudre nos problèmes communs.

Il semble que certains Etats, et plus particulièrement les puissances nucléaires, se montrent maintenant plus disposés à accepter cette thèse. Ce changement d'attitude est fort bien venu et la Commission doit en profiter et l'exploiter pour que nos efforts puissent favoriser le processus de limitation des armements et de désarmement. A en juger d'après les débats qui ont déjà eu lieu et l'excellente direction que notre président ne cesse de donner à nos délibérations, je suis certain que nous ne manquerons pas de saisir cette nouvelle occasion de parvenir à des réalisations encore plus grandes.

M. HARMON (Libéria) (interprétation de l'anglais) : Etant le dernier orateur à prendre la parole en ce dernier jour du débat général sur les questions de désarmement, je suis heureux de vous féliciter, Monsieur le Président, de l'autorité et la compétence avec lesquelles vous avez guidé ce débat. Je suis également heureux de féliciter les membres du Bureau qui ont su vous seconder au cours de ces séances très difficiles et complexes.

Nous avons eu l'avantage d'être informés des divers points de vue, dont certains que nous appuyons pleinement. Dans l'ensemble, ceux qui ont pris la parole ont donné au monde ce qu'on pourrait appeler un résumé détaillé de l'histoire du désarmement au cours de son long et navrant passé qui constitue pour toute l'humanité une sombre mise en garde contre des événements qui ne doivent pas se reproduire d'ici une autre période de 43 années d'un prétendu désarmement qui a peut-être suscité le paradoxe le plus bizarre de toute l'histoire connue, à savoir un renversement total de son étiquette, de son but et de son rôle aux termes de la Charte, et cela après les deux guerres mondiales les plus sanglantes de toute l'histoire.

Mon pays, le Libéria, a toujours porté un intérêt particulier à la question du désarmement pour la raison - et cela n'est pas généralement enseigné dans les cours d'histoire des pays avancés du monde - que le Libéria est le premier Etat souverain d'Afrique, continent d'élection du colonialisme européen, et un des membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Lorsque les anciennes colonies africaines sont devenues des Etats Membres de l'Organisation mondiale, le Libéria a vu ces Etats sans armes être soumis au néo-colonialisme et à de nouvelles guerres clandestines menées par des mercenaires et des alliances de conspiration. Elles ont donc connu le même sort qu'avant. Aucune prophétie dans l'histoire ne s'est réalisée aussi durement.

Le Libéria a vu un triomphe moral dans la montée des Etats africains aux Nations Unies, sans pourtant se dissimuler que ces Etats étaient sans armes et sans défense contre la marée montante de la course aux armements Est-Ouest. Nous avons donc suivi avec vigilance la question du désarmement et nous avons constamment appuyé cette cause éternelle à l'Organisation des Nations Unies. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater qu'à chaque session de l'Assemblée générale, le Libéria a décidé de transformer son simple vote d'appui en une initiative constructive.

M. Harmon (Libéria)

Afin de faire quelque chose pour sortir de l'ornière de la course aux armements, nous avons eu l'honneur de présenter au nom de mon gouvernement ce que nous avons appelé une nouvelle présentation de la philosophie du désarmement qui avait pour but d'orienter les discussions stériles vers une nouvelle direction. Dans une déclaration que nous avons faite à la Première Commission le 13 novembre 1976, nous avons fait passer les incidences de la course aux armements de la vallée du militarisme et de la guerre sur les hauts plateaux de nouvelles incidences, de nouvelles prémisses et de nouvelles promesses. Nous avons alors souligné que la course perdait de son caractère idéologique pour devenir plus technique et infiniment plus économique. Nous avons fait observer que les énormes sommes consacrées aux armements plongeaient beaucoup de nations pauvres dans une guerre avec les nations riches, alors que des peuples connaissaient la famine, l'exploitation, la maladie, la malnutrition, la mortalité infantile et, surtout, le désespoir.

Cette situation menaçait de provoquer une guerre d'un type nouveau, tandis que des sommes considérables étaient détournées vers la fabrication d'armes de destruction, en un cercle vicieux, une sorte de réaction en chaîne moléculaire, les nouvelles armes provoquant une nouvelle accélération de la course aux armements et incitant les nations à s'armer davantage. Nous avons déjà exprimé notre conviction qu'il faut faire un nouveau départ et avons souligné la contradiction que représente le fait que la tendance à s'armer au maximum coïncide avec les plus grands efforts de l'homme dans l'histoire contemporaine pour parvenir à un nouvel ordre de paix définitive. En ce qui concerne la mise en oeuvre de cette nouvelle approche, nous avons dit qu'elle exigeait un nouveau partenariat des gouvernements, des Nations Unies et d'une tierce partie : les hommes.

Dix années se sont écoulées depuis notre initiative, et beaucoup de choses se sont produites, mais ce qui est étrangement significatif c'est que la plupart de ces événements ont eu lieu en 1987, montrant que l'élément temporel n'est pas une loi de la nature mais l'effet de l'absence de volonté humaine. Cette volonté peut-elle être maintenue? Pour répondre à cette question, il est indispensable de voir ce que nous avons. La marée montante de l'euphorie, je tiens à le souligner, est l'écho de la confiance accrue dans le salut soudain et quasi collectif adressé aux vents des négociations qui, soudain, soufflent de toutes les directions. Nous saluons les deux dirigeants des deux superpuissances pour ce qu'ils ont accompli lors du dernier sommet. La guerre entre l'Iran et l'Iraq, la question de

M. Harmon (Libéria)

l'Afghanistan et bien d'autres questions semblent s'être placées simultanément sous l'aile du Secrétaire général, dont les efforts ont bénéficié de son association sans précédent avec le Conseil de sécurité. Du jour au lendemain, il est devenu presque à la mode de négocier, et même chez les hommes opiniâtres de l'apartheid. Les doigts accusateurs dirigés vers les Nations Unies sont soudainement devenus des mains qui applaudissent. Même la forteresse de modestie naturelle du Secrétaire général s'est tout d'un coup effondrée lorsque, s'adressant le 19 septembre à la presse des Nations Unies, qui est reconnue pour son scepticisme et ses doutes, il a dit que l'heure était à la fierté pour les Nations Unies.

Si l'euphorie qui règne est justifiée par le nouveau climat général, on ne saurait en dire autant en ce qui concerne la vaste question du désarmement. L'histoire de la lutte contre l'accumulation des armes guerrières montre le triomphe de la contre-lutte. Lors de la création des Nations Unies, les chevaux de la guerre froide étaient déjà harnachés et la guerre froide s'est poursuivie jusqu'à la poignée de mains américano-soviétique à la rencontre de leurs armées sur les rives de l'Elbe, avec tous ses sentiments amicaux qui, peu après, ont été étouffés sous le grondement des hostilités d'après-guerre.

M. Harmon (Libéria)

Cependant, nous avons trouvé un encouragement dans le fait que la présente session se déroule dans un climat où l'espoir trouve place et cela grâce au Traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée - premier accord authentique.

Comme le prouve la demande instante de conclusion d'un deuxième accord, de grands espoirs reposent aujourd'hui sur la nouvelle détente entre les deux superpuissances, et nous, peuples du monde, attendons avec impatience d'autres accords et la poursuite de négociations pour arriver en définitive au désarmement complet.

A ce stade, il m'est particulièrement agréable d'évoquer une interview récente que vous-même, Monsieur le Président, avez donnée. Lorsqu'on vous a demandé : "Quel est votre principal objectif pour la Première Commission?", vous avez répondu : "l'un des principaux objectifs du Canada est d'obtenir un soutien élargi pour une approche plus pragmatique et réaliste du désarmement". Réalisme et souplesse. J'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur si je dis que les qualificatifs "pragmatique" et "réaliste" font partie du vocabulaire utilisé depuis longtemps pour signifier attermoissements.

Vous avez aussi demandé qu'un nouveau mode de pensée soit instauré. De même, Albert Einstein tout de suite après la bombe d'Hiroshima avait dit : "Il nous faudra adopter un nouveau mode de pensée si nous voulons que l'humanité survive". Nous avons essayé de mettre en pratique cette formule il y a 10 ans dans notre nouvelle philosophie sur le désarmement. Mais, en fait, tout cela revient à dire que, lorsque les superpuissances sont concernées, alors entre en jeu l'énorme pouvoir que la course aux armements leur a conféré et seul ce pouvoir compte.

Le mot "désarmement" est aujourd'hui plus qu'un simple mot. Il s'est ramifié à un ensemble d'arbres, y compris l'arbre nouveau de la vérification devenu la condition sine qua non du désarmement.

La conclusion de tout cela est que les questions examinées ici sont encore loin d'être réglées. Nous devons tous rester vigilants et répondre au désir profond de paix et de stabilité dans notre monde. Que Dieu nous protège tous.

Mme LIMA (Angola) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, de vous exprimer les félicitations de la délégation angolaise à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. Cette élection est un hommage personnel qui vous est rendu pour vos qualités de diplomate et pour votre compétence dans le domaine qui nous occupe. Qu'il me soit également permis,

Mme Lima (Angola)

Monsieur le Président, d'adresser à tous les autres membres du Bureau ainsi qu'au personnel du Secrétariat nos meilleurs vœux de bon travail et de succès dans l'accomplissement de leur tâche.

Nous nous acheminons vers la fin d'une décennie qui aura été marquée par de nombreuses controverses et au cours de laquelle la force des armes a souvent pris le dessus sur le dialogue. Malgré ces faits adverses, la situation internationale commence aujourd'hui à donner des signes d'espoir qui tendent à atténuer la tension mondiale, ce qui contribue à la paix et à la sécurité ardemment souhaitées par la communauté tout entière.

Nous citerons, parmi les exemples de cette nouvelle tendance, l'accord conclu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique concernant l'élimination des missiles à courte et moyenne portée, les progrès enregistrés dans le domaine du désarmement, dans le cadre des pourparlers de Genève entre les deux superpuissances et les négociations en cours dans la recherche de règlement par le dialogue dans les différents conflits régionaux parsemés de par le monde. Cependant, comme l'a souligné le Ministre des relations extérieures de mon pays devant la plénière de la présente session de l'Assemblée générale, nous sommes d'avis que tous ces événements, aussi positifs soient-ils, sont encore insignifiants par rapport aux nombreux problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée et qui appellent des solutions urgentes.

Les données statistiques montrent que plus d'un milliard de dollars sont annuellement consacrés à des dépenses relatives à la course aux armements, alors que dans les pays en voie de développement environ un milliard de personnes vivent dans l'état de pauvreté et dans la misère, que plus de 700 millions d'êtres humains souffrent de malnutrition et que plus de 900 millions d'habitants des pays du tiers monde sont analphabètes. Si l'on ajoute à cette liste le fait qu'environ un milliard et demi de personnes originaires de ces pays pâtiennent de maladies qui pourraient être traitées s'il y avait une assistance médicale disponible et que ces pays sont obligés d'allouer de nombreuses sommes d'argent pour répondre à des besoins impérieux de dépenses au détriment des investissements dans les secteurs socio-économiques, nous nous devons d'affirmer avec conviction que la course aux armements a un effet néfaste à deux dimensions.

Mme Lima (Angola)

A la lumière de ce qui précède, nous avons souligné à maintes reprises le lien étroit existant entre le désarmement et le développement. C'est par ailleurs dans ce sens que nous soutenons la recommandation visant à la prise des mesures immédiates et efficaces dans le domaine du désarmement. Et ceci vise non seulement à garantir la coexistence pacifique entre les Etats, mais aussi à libérer des ressources qui pourraient être utilisées dans des programmes et projets d'aide au développement socio-économique du tiers monde. Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de développement sans paix et l'ONU ne peut pas se passer de cette réalité.

La présente session de l'Assemblée générale doit également réaffirmer la validité du Document final approuvé au cours de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement, notamment en ce qui concerne ses objectifs, principes et priorités.

La nécessité de mesures pratiques en vue d'empêcher le déclenchement d'une guerre nucléaire, l'urgence de mettre fin une fois pour toutes à tout essai d'arme nucléaire sont là des priorités que nous ne pouvons pas négliger. Les armes nucléaires sont, par leur nature, des instruments de destruction de l'espèce humaine. La communauté internationale a reconnu à plusieurs occasions qu'il ne peut y avoir ni vainqueur, ni vaincu dans une guerre nucléaire.

Mme Lima (Angola)

Il s'avère aussi nécessaire de prendre des mesures concrètes pour la prévention de l'extension de la course aux armements dans l'espace. Le danger de la militarisation de l'espace est évident. Il est donc nécessaire que des efforts soient entrepris en vue d'un gel du nouvel arsenal que l'on prépare pour une course effrénée aux armements dans le cosmos, patrimoine commun de l'humanité qui devrait être utilisé uniquement à des fins pacifiques.

Un autre domaine qui nous préoccupe est celui des armes chimiques. Nous estimons que la communauté internationale doit redoubler d'efforts en vue de l'adoption d'une convention internationale interdisant l'emploi et la fabrication des armes chimiques dans les plus brefs délais.

Nous sommes certains que l'établissement de relations internationales basées sur la coexistence pacifique et sur la confiance entre les Etats, et le développement de la coopération fondé sur le respect d'intérêts mutuels ne devraient pas être soumis à des divergences d'ordre idéologique. La course aux armements est incompatible avec la Charte des Nations Unies, puisqu'elle institutionnalise l'emploi de la force dans les relations entre les Etats.

La persistance du colonialisme, du racisme et de l'apartheid dans la partie australe du continent africain ne serait pas possible sans le soutien ouvert ou couvert de certains pays occidentaux au régime raciste d'Afrique du Sud. En effet, la politique agressive du régime d'apartheid et son acquisition confirmée d'une capacité nucléaire constituent un danger pour tous les pays de l'Afrique et en particulier pour les pays de l'Afrique australe et, par là-même, une menace à la paix et à la sécurité internationales. Devant un tel fait, il est évident que nous ne pouvons pas déposer les armes. Dans ce contexte nous estimons que l'Assemblée générale devrait prendre des mesures concrètes pour mettre fin au danger que le régime d'apartheid représente et condamner les pays qui ont permis à ce régime d'acquérir cette capacité nucléaire. Il faut donc réitérer le document adopté en 1978 et réaffirmé en 1982, notamment son paragraphe 12, qui considère que l'accumulation à grande échelle des armements et l'acquisition de technologies nucléaires par le régime raciste constituent un obstacle dangereux et un défi aux efforts de la communauté internationale pour la mise en oeuvre du programme de désarmement.

Mme Lima (Angola)

Il est donc impérieux de prendre des mesures pratiques pour un embargo sur les armes et les technologies à destination de l'Afrique du Sud, et d'appliquer des sanctions obligatoires contre ce régime qui continue d'occuper la Namibie et d'opprimer plus de 25 millions de Noirs sud-africains dans leur propre pays et, en même temps, pratique une politique de déstabilisation contre les pays de la ligne de front en général, et l'Angola et le Mozambique en particulier.

Malgré l'hostilité du régime d'apartheid qui se traduit par des agressions directes ou indirectes, l'Angola a pris une position de flexibilité dans la recherche d'une paix juste et durable aux problèmes de l'Afrique australe. Malheureusement, malgré cette attitude qui a toujours marqué la position angolaise dans les négociations entre les Gouvernements de l'Angola et de Cuba d'un côté, et l'Afrique du Sud de l'autre, sous la médiation des Etats-Unis, la vérité est que nonobstant l'accord de principe conclu à Genève, les parties n'ont pu jusqu'à maintenant aboutir à un accord final. Le régime raciste sud-africain en est responsable, dans la mesure où, soutenu par ses alliés, il apporte à la table des négociations une série d'éléments qui, par leur nature, ne sont que des ingérences grossières dans les affaires intérieures de l'Angola. Notre position de flexibilité, ainsi que celle de nos amis de Cuba, ne devrait pas être interprétée comme un signe de faiblesse. Au contraire, elle traduit une preuve d'honnêteté et de franchise dans la recherche d'une solution juste et durable aux problèmes de l'Afrique australe, qui tienne compte d'abord de la sécurité et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Angola et qui permettra l'accession de la Namibie à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies, sans éléments étrangers à son contenu.

Nous ne sommes pas des acteurs dans la course aux armements mais plutôt des victimes qui réclament la prise de décisions et la conclusion d'un accord pour un désarmement total et complet, devant garantir la paix mondiale.

En conclusion, je voudrais une fois de plus exprimer nos vœux les plus ardents de voir cette commission adopter, sous votre direction éclairée et compétente, des résolutions qui puissent contribuer à un climat de confiance et de respect mutuel entre toutes les nations du monde afin que la vitalité du dialogue prenne la place de la force des armes. Jusqu'à la réalisation de ces objectifs, la lutte continue
La victoire est certaine.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous avons conclu le débat général que nous avons entamé il y a deux semaines et demie et nous sommes maintenant prêts à aborder la deuxième étape de nos travaux.

Je voudrais faire quelques brèves observations sur le débat qui vient de prendre fin et sur les progrès que nous avons, je crois, réalisés.

Au début de nos travaux, j'avais évoqué l'atmosphère positive qui régnait ici et qui a continué de régner tout au long du débat. C'est un climat que nous pouvons maintenant mettre à profit. Les signes de progrès ont été encourageants.

Tout d'abord, un nombre sans précédent d'Etats ont participé au débat général. Cent quatorze Etats ont fait des déclarations, contre 101 Etats en 1987 et 94 Etats en 1986. Cette augmentation du nombre d'Etats participant au débat reflète bien la prise de conscience croissante de la préoccupation universelle devant les questions de limitation des armements et de désarmement.

Outre les 126 déclarations faites dans le débat général, nous avons entendu la présentation faite par le Secrétaire général adjoint et huit interventions prononcées à l'occasion de la Semaine du désarmement, soit un total de 135 interventions.

Le ton général du débat a été, à mon avis, pragmatique et constructif, et les polémiques des années passées ont sensiblement diminué ou ont même complètement disparu. Des efforts sérieux et soutenus ont été faits pour rapprocher les points de vue sur beaucoup de questions et nous avons constaté que bien que de nouveaux points figurent à l'ordre du jour cette année le nombre des projets de résolutions est resté plus ou moins constant.

Le Président

Nous avons 72 projets de résolution en cours de traitement. Tout ceci témoigne d'un effort de rationalisation de nos travaux, donc d'une évolution positive.

Je manquerais à mon devoir si je n'émettais pas tout de même une mise en garde : il reste encore beaucoup à faire et, si nous voulons être efficaces, nous devons redoubler d'efforts pour parler d'une seule voix chaque fois que cela est possible. En d'autres termes, nous devons continuer à rechercher une convergence d'opinions sur des projets de résolution semblables. Dans ce but précisément, pour essayer de fusionner des textes et de parvenir à un consensus chaque fois que cela est possible, nous avons laissé plus de temps aux consultations. Nous avons donc maintenant le temps d'oeuvrer avec peut-être plus de dynamisme, à des fusions et à des textes de consensus. Mes bons offices sont à la disposition de toute délégation qui pourrait en avoir besoin pour réaliser ces objectifs.

Je pense que nos travaux sont certainement prometteurs et j'attends avec impatience leur prochaine étape, qui commence demain : l'examen de tous les projets de résolution sur le désarmement présentés au titre des points 51 à 69, 139, 141 et 145 et les décisions à prendre à leur sujet. Comme je l'ai dit, les 72 projets de résolution sont en cours de traitement. La plupart d'entre eux ont déjà été distribués en tant que documents de la Commission, et le Secrétariat fait tout son possible pour que les autres puissent être distribués aujourd'hui.

A partir de demain, et jusqu'au vendredi 18 novembre, nous consacrerons 24 séances à cette deuxième étape de nos travaux. Je pense que nous pourrons en terminer avec toutes les décisions à prendre sur les projets de résolution relatifs au désarmement d'ici au vendredi 18 novembre. D'après ce calendrier, je propose qu'à partir de demain, et jusqu'au 9 novembre, nos séances soient consacrées à la présentation des projets de résolution et aux observations que les délégations voudront faire à leur sujet. Je pense que nous pourrons commencer à nous prononcer sur les projets de résolution, à voter autrement dit, le jeudi 10 novembre. J'encourage les membres de la Commission à profiter du temps dont ils disposent d'ici là pour tenir des consultations en vue de fusionner des textes et de rechercher des projets de consensus.

Je recommande vivement aux délégations qui souhaitent prendre la parole au cours de la prochaine étape de nos travaux pour présenter ou commenter des projets de résolution de bien vouloir s'inscrire sur la liste des orateurs aussitôt que

Le Président

possible, car cela nous permettrait non seulement d'utiliser au mieux notre temps et les services mis à notre disposition mais d'éviter de tenir des séances de nuit ou de prolonger inutilement les séances au-delà des heures régulières.

Enfin, j'ai l'intention de suivre la pratique adoptée ces dernières années qui consiste à grouper les projets de résolution afin que les travaux de la Commission puissent se dérouler de façon efficace et systématique au moment du vote. Cette semaine et, peut-être même pendant le week-end, le Bureau de la Première Commission s'occupera de ces groupements. J'ai découvert en assumant la présidence pour la première fois que c'est un travail considérable que de grouper tous ces projets de façon logique et cohérente; je demanderai donc aux membres de la Commission d'être compréhensifs et de nous accorder le temps nécessaire pour préparer la liste des groupements de façon convenable et utile pour eux. Je pense pouvoir communiquer aux membres de la Commission la liste des groupements au début de la semaine prochaine.

La séance est levée à 17 heures.